Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20261015-2026110-DE

LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
Commune de SEIGY

Mairie de Seigy

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12 (+2 pouvoirs)
Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation :
08/10/2026

Séance du 15 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 15 octobre à 19 heures 00 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 8 octobre 2026, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne CAIL, Maire. La convocation a été affichée le 8 octobre 2026.

Étaient présents : Mesdames Evelyne CAIL- Christine LEBERT - Sylvie BARIZZI-LOISEL -Dominique SALLÉ - Nathalie PLAT - Florence FOUSSIER et Messieurs Claude BARAT - Jean-Marc BIET- Jean-Philippe NONET – Jérôme BECUAU – Damien SELLIER – Pascal BRAULT.
Était absent : Jean-Luc ESNAULT.
Étaient absents excusés : Yvette MASSET ayant donné pouvoir à Nathalie PLAT.
Dominique SIMONNET ayant donné pouvoir à Claude BARAT.

Madame Evelyne CAIL, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 – 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Dominique SALLÉ est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°2026110	OBJET : **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2**	**7. Finances Locales** **7.1 Décision budgétaire**

Le budget primitif de la commune de Seigy pour l'exercice 2026 a été adopté le 5 mars 2026.
La collectivité a enregistré des recettes complémentaires ainsi que des subventions dont l'intégration au budget 2026 s'impose. À cette occasion, les ajustements des dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement, seront opérés afin de refléter au plus près la réalité financière.
Ces modifications s'inscrivent dans le strict respect des équilibres budgétaires et des règles de gestion fixées par le Code général des collectivités territoriales.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants relatifs aux règles budgétaires et comptables applicables aux communes ;
VU la délibération du conseil municipal en date du 5 mars 2026 portant adoption du budget primitif pour l'exercice 2026 ;
Vu la délibération N°202691 du conseil municipal en date du 09 juillet 2026,
CONSIDÉRANT que ces ajustements doivent être formalisés par une décision modificative afin de respecter les obligations légales en matière de transparence et de contrôle budgétaire ;

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20261015-2026110-DE

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : Les crédits de la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2026 sont modifiés conformément aux ajustements suivants :

Sens	Section	Imputations	Avant DM n° 2	DM n°2	Après DM n° 2
I	D	2116- cimetière	59 430,00 €	+ 3 570,00 €	63 000,00 €
I	D	21352 installations générales des constructions – bâtiments privés	0,00 €	+ 800,00 €	800,00 €
I	D	2152 -installations de voirie	10 000,00 €	+ 3 000,00 €	13000,00 €
I	D	21568 – autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00 €	+ 2 000,00 €	2000,00 €
I	D	21838 – autre matériel informatique	0,00 €	+ 600,00 €	600,00 €
I	D	2151 – Réseau de voirie	16 000,00 €	+ 8730,00 €	24 730,00 €
I	R	10222-FCTVA	45 060,00 €	+ 3 700,00 €	48 760,00 €
I	R	1323 – subvention non transférables département DSR	0,00 €	+ 15 000,00 €	15 000,00 €
F	D	60631- fournitures d'entretien	1 000,00 €	+ 600,00 €	1 600,00 €
F	D	60636 – habillement et vêtement de travail	4 000,00 €	+ 200,00 €	4 200,00 €
F	D	615231 entretien et réparations sur voirie	15 000,00 €	+ 6 000,00 €	21 000,00 €
F	D	615232 – entretien et réparations sur réseaux	3 000,00 €	+ 5 100,00 €	8 100,00 €
F	D	61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	16 000,00 €	+ 4 000,00 €	20 000,00 €
F	D	6331 - Versement mobilité	0	+ 500,00 €	500,00 €
F	D	7391112 - Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	200,00 €	+700,00 €	900,00 €
F	D	61521 - Entretien et réparation sur terrains	24 000,00 €	- 5 950,00 €	18 050,00 €
F	R	70323 - Redevance d'occupation du domaine public	2000,00 €	+ 1 000,00 €	3000,00 €
F	R	742 - Dotation aux élus locaux	0,00 €	+ 4 150,00 €	4 150,00 €
F	R	75888 - Autres produits de gestion courante	1000,00 €	+ 6 000,00 €	7000,00 €

Avant la DM n° 2 :
Total Fonctionnement : 1 082 958,00 € (équilibré)
Total Investissement : 382 806,00 € (équilibré)

Après la DM n°2 :
Total Fonctionnement : (équilibré) : 1 094 108,00 €
Total Investissement : (équilibré) : 401 506,00 €

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20261015-2026110-DE

Article 2 : Madame La maire est autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente décision, notamment en procédant aux virements de crédits internes et aux engagements juridiques et financiers correspondants.
Article 3 : La présente décision modificative sera transmise au représentant de l'État dans le département, conformément aux dispositions légales en vigueur.

La secrétaire de séance,

Dominique SALLÉ

La Maire,

Evelyne CAIL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 20/10/2026 et de la publication le 20/10/2026

Mme la Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

La Maire,

Evelyne CAIL

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20261015-2026110-DE